



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Installation, transmission du patrimoine et reproduction d'un système agraire. Le cas de l'agriculture du Midi de la France

Robert Lifran

Citer ce document / Cite this document :

Lifran Robert. Installation, transmission du patrimoine et reproduction d'un système agraire. Le cas de l'agriculture du Midi de la France. In: Économie rurale. N°169, 1985. pp. 25-30;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3186>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_169_1_3186

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

Admitting that the reproduction of family farming as a mode of production derives from a double selective process (selection between farmers and between their heirs) and that the models which are supposed to represent these phenomena have vastly underestimated the importance and the diversity of the mechanisms of patrimony accumulation and transmission ; this paper presents the results observed in the agricultural pattern characteristic of the Mediterranean South of France. Analysing the data of the Land tenure survey of the « RGA^F Foncier» and the observations made from various « Cantons» we point out the specificity of the fecundity of the agricultural population of the Languedoc, and the effect of the difference in size of the patrimony received on the future evolution of the farm units. These results bring a new light on the importance of the patrimony in the production process.

Résumé

A partir du constat que la reproduction de l'agriculture familiale en tant que forme de production est nécessairement un processus doublement sélectif (sélection entre agriculteurs, et entre héritiers d'agriculteurs), et que les modèles censés rendre compte de son fonctionnement ont largement sous-estimé l'importance et la diversité des mécanismes liés à l'accumulation et à la transmission du patrimoine, cet article rend compte des résultats obtenus en ce domaine pour un système agricole régional caractéristique du Midi méditerranéen français. S'appuyant à la fois sur les résultats du RGA Foncier et sur des observations réalisées dans divers cantons, il constate l'existence de spécificités dans la fécondité de la population agricole languedocienne, ainsi que le poids des inégalités de patrimoine foncier reçu sur les évolutions ultérieures des exploitations. Ces résultats invitent à porter une attention plus grande que par le passé aux aspects patrimoniaux dans le fonctionnement du système productif.

**INSTALLATION, TRANSMISSION DU PATRIMOINE
ET REPRODUCTION D'UN SYSTÈME AGRAIRE**
Le cas de l'agriculture du Midi de la France
R. LIFRAN*

Résumé :

A partir du constat que la reproduction de l'agriculture familiale en tant que forme de production est nécessairement un processus doublement sélectif (sélection entre agriculteurs, et entre héritiers d'agriculteurs), et que les modèles censés rendre compte de son fonctionnement ont largement sous-estimé l'importance et la diversité des mécanismes liés à l'accumulation et à la transmission du patrimoine, cet article rend compte des résultats obtenus en ce domaine pour un système agraire régional caractéristique du Midi méditerranéen français. S'appuyant à la fois sur les résultats du RGA Foncier et sur des observations réalisées dans divers cantons, il constate l'existence de spécificités dans la fécondité de la population agricole languedocienne, ainsi que le poids des inégalités de patrimoine foncier reçu sur les évolutions ultérieures des exploitations. Ces résultats invitent à porter une attention plus grande que par le passé aux aspects patrimoniaux dans le fonctionnement du système productif.

Summary :

INSTALLATION, PATRIMONY TRANSMISSION AND REPRODUCTION

Admitting that the reproduction of family farming as a mode of production derives from a double selective process (selection between farmers and between their heirs) and that the models which are supposed to represent these phenomena have vastly underestimated the importance and the diversity of the mechanisms of patrimony accumulation and transmission ; this paper presents the results observed in the agricultural pattern characteristic of the Mediterranean South of France. Analysing the data of the Land tenure survey of the « RGA Foncier » and the observations made from various « Cantons » we point out the specificity of the fecundity of the agricultural population of the Languedoc, and the effect of the difference in size of the patrimony received on the future evolution of the farm units. These results bring a new light on the importance of the patrimony in the production process.

Définie comme accession d'une personne physique au statut de responsable économique et financier d'une unité économique agricole dont elle assure la gestion quotidienne, l'installation apparaît généralement sous l'aspect du choix professionnel plus ou moins stable d'un individu. Mais, dans un secteur où le nombre de chefs d'exploitation salariés est extrêmement réduit et localisé, et où l'essentiel des entreprises est de forme individuelle ou familiale, s'en tenir à ce seul aspect des choses limiterait considérablement l'intérêt de son étude (1).

A contrario, il semble que la reproduction de l'agriculture familiale ne peut être conçue uniquement comme reproduction de la forme de production, au sens althussérien (Evrard, Mathal, Viau, 1970). Celle-ci est en effet nécessairement un processus doublement sélectif : sélection entre héritiers d'une part, sélection entre agriculteurs d'autre part.

En la matière, les différents cadres théoriques élaborés au cours des années soixante-dix pour rendre compte de l'évolution du secteur se révèlent de peu d'utilité, tant les hypothèses de structures et de comportement sur lesquelles ils reposent apparaissent simplistes au regard de la diversité des familles et des exploitations agricoles, appréhendée simplement sous l'angle de leurs structures foncière et démographique (Labat, 1982 et 1983 ; Brugnot, 1973 ; de Crisenoy, 1984).

En fait, les transformations de la forme familiale d'exploitation agricole sont de moins en moins analysables selon un modèle global unique : il n'y pas « une » agriculture familiale, mais des couches sociales, constituées de ménages agricoles, définies non seulement par leur position au regard des moyens de production et des marchés, mais aussi par leur position et leurs stratégies dans un processus de reproduction où les aspects patrimoniaux (2) jouent un rôle fondamental. Toute une série de recherches non seulement sociologiques et anthropologiques, mais aussi juridiques et économiques convergent pour souligner le rôle déterminant de ces rapports sociaux de reproduction, souvent sous-estimés au profit des rapports sociaux de production (3).

Or, l'installation se situe bien à la croisée des chemins entre la reproduction sociale et la reproduction du système productif et c'est précisément ce qui rend méthodologiquement délicate son étude sous cet angle (Kessler, Masson, 1985). Il semble donc prudent, plutôt que d'aborder le sujet de façon globale, de le circonscrire dans le temps et dans l'espace.

Les régions du Midi méditerranéen français et la région Languedoc-Roussillon en particulier, constituent pour cela un terrain intéressant : à l'exception de quelques enclaves localisées, le faire-valoir direct y est un effet largement dominant, mais cela s'accompagne cependant d'une

* INRA Montpellier, Economie et Sociologie Rurales, 9 place Viala 34060 Montpellier Cedex.
Ce texte a bénéficié des remarques de D. Barthélemy, G. Degert, S. Maresca, que nous remercions.

1. Bien que l'on puisse aussi envisager la question sous l'angle des modali-

tés sociales de gestion de l'accès à la profession. Si l'héritage est sans doute la plus importante de ces modalités, on ne peut pour autant sous-estimer les autres « barrières à l'entrée ». Cf. sur ce point Lifran (1984).

2. Pas uniquement agricoles : cf. Pierre-Cornet (1983) et Pétry (1979).

3. Colloque National « Recherches et Familles », MRI, 1983.

importante diversité des structures agraires qui recouvre pratiquement toutes les formes d'exploitation (grande agriculture à salariés, agriculture familiale, agriculture à temps partiel, etc.). Les systèmes de production sont dans l'ensemble stabilisés, et polarisés par les cultures permanentes; les exploitations et les systèmes agraires eux-mêmes sont spécialisés (ainsi, par exemple, la Monoculture viticole languedocienne).

Simultanément, ces régions ont connu et connaissent encore de nombreux brassages de population liés soit à des causes économiques, soit à des causes historiques ou politiques (migrants italiens et espagnols, rapatriés d'AFN, «néo-ruraux»...). Ce brassage social s'est accompagné localement d'importantes modifications des systèmes de production. Il en est résulté non seulement une modification du paysage, mais aussi un remaniement des rapports entre groupes sociaux: recul de la propriété foncière absentéiste, montée des couches moyennes sur la base de l'intensification, diversification du contenu social de la pluriactivité...

Aussi, contrairement à une idée communément répandue, ces traits n'en font pas des régions qui, du point de vue des processus économiques, auraient un particularisme trop accusé: simplement, ces processus ont souvent été plus ou moins décalés par rapport au mouvement d'ensemble de modernisation de l'agriculture, qui au demeurant n'est pas lui-même homogène (Coulomb, Nallet, 1980).

Les caractéristiques des systèmes de production (pérennité, importance des immobilisations, calendriers de travaux, techniques de culture, réseaux coopératifs...) se combinent à l'importance du réseau urbain et aux incidences de l'aménagement du territoire pour expliquer la reproduction des différenciations, par le jeu notamment de la propriété foncière et de sa transmission.

Les valeurs foncières élevées confèrent en effet au sol une valeur spéculative qui renforce les comportements patrimoniaux: le contrôle de l'usage social du sol est un élément important de la stratégie des groupes. C'est pourquoi la crise du système de production qui a fondé la prospérité de l'agriculture régionale, les contraintes et les aléas de sa diversification, ne semblent pas susceptibles d'induire rapidement une réduction des différenciations sociales (Dugrand, 1963; Lacombe, 1972; Delord, 1979; Lifran, Cibenel, 1980). Dans ce contexte, les stratégies et les pratiques liées à la transmission du patrimoine, interférant avec la transformation des conditions d'accumulation, jouent un rôle fondamental dans la reproduction des différenciations sociales.

Dans cet article, nous centrerons notre réflexion sur le rôle de transmission du patrimoine dans la reproduction du système agraire: Nous nous appuyerons pour cela sur la seule source statistique en la matière: l'enquête foncière de 1980, dite «*RGF FONCIER*», dont l'intérêt essentiel est de permettre une approche détaillée de la structure et de l'évolution du foncier de l'exploitation. Mais, par construction, cette source ne permet pas d'aborder certains aspects de la reproduction des familles, tel par exemple le devenir des autres enfants de la famille ou le rôle du patrimoine non agricole. L'étude de ces aspects, non abordée ici, doit être réalisée par d'autres voies.

4. Cette proportion n'est pas trop affectée par une répartition des chefs d'exploitation célibataires à concurrence de 7 sur 10 d'origine agricole.

ORIGINES SOCIALES DES AGRICULTEURS

Quel que soit le cursus professionnel antérieur ou le lien avec l'ancien chef d'exploitation, une origine agricole favorise l'accès à la profession (cependant, la source utilisée ici traduit une conception restrictive de «l'origine», limitée à la nature de la profession principale des parents et/ou beaux-parents, et ne permet pas par ailleurs de connaître les aides reçues de leur famille par les installés d'origine non agricole). Globalement (voir tableaux 1 et 2), 14% des chefs d'exploitation installés non retraités n'ont ni parents ni beaux-parents agriculteurs (4). Cette proportion connaît, pour la cohorte des chefs installés entre 1955 et 1969, une croissance importante, liée sans doute aux transformations des systèmes de production et aux migrations internes (Lacombe, 1972; Delord, 1979).

La proportion des chefs qui «se sont fait gendre» est stable, et voisine de 10%. En revanche, la réduction de la proportion de couples homogames est notable, puisqu'elle tombe de 1 sur 2 à 1 sur 3 pour les installations réalisées entre 1979 et 1980. Ces mouvements renforcent la place des descendants d'agriculteurs, qui passent de 1 sur 3 à 1 sur 2.

L'examen des superficies moyennes en 1980 des catégories définies ci-dessus, outre la croissance régulière et importante des dimensions moyennes, montrent que la supériorité des dimensions liée aux mariages endogames s'atténue dans les installations les plus récentes: le recul de l'endogamie agricole n'affecte donc pas les évolutions des exploitations. Mais le fait d'être gendre, ou d'origine non agricole, correspond à un handicap certain en termes de dimension d'exploitation.

Cette approche de l'origine sociale peut être complétée par celle de la nationalité des parents et/ou beaux-parents. Peu de sources permettent d'en repérer l'incidence sur les exploitations. Pour l'instant, nous ne pouvons qu'attirer l'attention sur l'importance démographique de ce phénomène, sans être en mesure d'en cerner l'incidence sur le destin social des migrants et de leurs descendants. Nous pouvons simplement, nous appuyant sur une étude anthropologique des communes de la région de Béziers, souligner le rôle fondamental de l'accession à la propriété de la terre dans l'effort d'intégration sociale des migrants (Azas, 1980).

Dans des sociétés rurales dominées par la figure sociale du propriétaire foncier, la propriété, à défaut de citoyenneté politique, confère une sorte de «citoyenneté civile», dont le rôle est renforcé par la mobilité globale importante des ouvriers agricoles migrants. Cependant, l'accès des migrants à la propriété foncière apparaît long et chaotique. A l'échelle d'une génération, il permet rarement de dépasser les 5 ha. C'est donc le devenir des descendants qu'il faut tenter de cerner (5).

De nos enquêtes dans divers cantons de l'Aude, département particulièrement concerné à différentes époques par l'immigration espagnole et italienne, il ressort que la proportion de chefs d'exploitation et de conjoints d'origine étrangère représente 20 à 30%. Ainsi, dans le canton de Durban, 60% des ménages enquêtés sont nés de parents

5. Une enquête directe, menée dans divers cantons du Languedoc, est en cours de dépouillement et nous permettra de répondre à cette question.

français. La proportion de chefs d'exploitation de nationalité étrangère au RGA (3 %) ne donne donc qu'un très faible aperçu de l'importance du brassage social opéré (Leberre, 1983).

DÉMOGRAPHIE, TRANSMISSION DU PATRIMOINE ET CHOIX PROFESSIONNELS

Le rôle de pratiques démographiques spécifiques, liées à l'objectif de maintien du patrimoine dans une lignée, a souvent été évoqué (Labat, 1982 et 1983; Brugnot, 1973; de Crisenoy, 1984) : régulation des naissances, pratiques du célibat, laïque ou religieux, de même que diverses pratiques successorales prenant en compte le rang de naissance et le sexe des enfants.

L'examen, sous ces derniers critères (voir tableaux 3 et 4), de la population des chefs installés non retraités entre 1955 et 1980, et nés de parents agriculteurs, permet de retrouver la trace de tels comportements. Il s'agit bien ici de trace ou de présomption : d'une part en effet la nature de l'enquête foncière ne permet pas de descendre au niveau de finesse nécessaire pour saisir ces comportements, et d'autre part les points de comparaison, hors agriculture et dans l'agriculture, sont délicats à manier, si ce n'est inexistant. Il est donc nécessaire de compléter l'approche statistique par une approche monographique.

Ainsi, en admettant chez les générations qui correspondent à celles des parents des chefs étudiés une fréquence de couples sans enfant identique à celle de la population totale (de l'ordre de 10 %) nous pouvons tenir pour vraisemblable une surreprésentation, chez les parents des agriculteurs languedociens, des couples à 2 enfants (38 % contre 29 %) (voir tableau 3).

Parmi les chefs issus de familles à 2 enfants, la proportion entre aînés et cadets est de 2,5 pour 1 ; parmi ceux issus de familles à 3 enfants et plus, l'influence du rang de naissance s'estompe. On peut observer une proportion très importante (30 % contre 18,5 % chez les hommes) de filles uniques chez les chefs d'exploitation féminins. Compte tenu des particularités de cette population (fréquence des veuves), ceci est sans doute le résultat de deux phénomènes convergents : les agriculteurs des anciennes générations auraient épousé plus fréquemment des filles uniques, les filles uniques sont plus fréquemment agricultrices (voir tableau 4).

Les chefs issus de familles à 2 enfants sont, dans 2 cas sur 3, les seuls à rester à la terre, alors que cette proportion est de 1 sur 2 pour les chefs issus de familles à plus de deux enfants. La proportion de familles où tous les enfants restent à la terre est de 1/3 dans les familles à deux enfants, et de 1/5 dans les familles à 3 enfants et plus.

Des observations portant sur des petits échantillons localisés confirment l'existence de pratiques démographiques spécifiquement liées à la transmission du patrimoine (Duez, Tack, 1983).

Dans le canton de Bagnols-sur-Cèze, sur 87 familles enquêtées on retrouve des proportions quasi identiques à la répartition d'ensemble des familles selon le nombre d'enfants. Mais ces proportions apparaissent sensiblement différentes selon que ces familles «avaient du bien» ou

non : ainsi, sur les familles ayant transmis des biens fonciers, 32,5 % étaient composées d'enfants uniques, alors que cette proportion était simplement de 16 % chez les personnes issues de familles sans biens fonciers. L'enfant unique semble même, dans certaines familles, être érigé en système : dans 8 cas sur 10, quand le chef est enfant unique, il n'a lui-même qu'un seul enfant (6). L'efficacité de telles pratiques quand à la production d'exploitations de dimensions importantes semble avérée.

Dans de telles stratégies, et compte tenu de l'évolution des mentalités, le sexe de l'enfant unique n'est pas forcément déterminant (7).

Si nous étudions maintenant les chefs âgés de plus de 55 ans (voir tableau 5), nous constatons que ceux (célibataires ou mariés sans enfants) qui n'ont pas de descendants représentent seulement 14 % de l'ensemble, ce qui témoigne d'une bonne reproduction globale de la population agricole languedocienne, comparée à la situation rencontrée dans d'autres régions. Les comportements démographiques de la population agricole semblent en effet en Languedoc, et sous cet angle, assez proches de ceux de la population régionale.

En revanche, la proportion de couples d'agriculteurs âgés ayant un enfant unique est de 26 % (celle dans la population française est de 20 %). Au total, la population agricole du Languedoc est caractérisée par la proportion plus élevée de familles à 1 ou 2 enfants (58 % contre 46 %). Sans que l'on puisse accorder à ce critère une valeur définitive, 56 % des chefs âgés de 55 ans et plus se trouvent sans successeur, et cette proportion ne varie pas beaucoup selon la taille de la famille. Tout au plus peut-on remarquer que la fréquence de la succession agricole est plus assurée chez les familles nombreuses (39 %), et que les agriculteurs sans descendant direct ont néanmoins, dans 30 à 35 % des cas, un successeur sur l'exploitation, ce qui témoigne de l'existence de transmissions latérales ou à plusieurs degrés de parenté (voir tableau 5).

Les observations faites à partir du RGA foncier, précises par des observations monographiques, témoignent donc simultanément de l'existence de stratégies et de pratiques démographiques bien précises liées à la volonté de maintenir un patrimoine dans la lignée, et de la souplesse et de la diversité du comportement des familles face aux aléas de la reproduction biologique et sociale.

INÉGALITÉS DE PATRIMOINE ET ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS

Il convient à présent d'étudier les répercussions des inégalités de patrimoine reçu sur l'évolution ultérieure des exploitations. Compte tenu des difficultés liées à l'obtention d'une représentativité acceptable des résultats, nous avons repéré, dans la typologie des installations effectuée par Ph. Labat, les types les mieux représentés en Languedoc : ces types définis à la fois par des critères de dimension de l'exploitation et de structure de la propriété, correspondent en Languedoc à 8 000 exploitations sur lesquelles le chef d'exploitation s'est installé non retraité à moins de 50 ans, entre 1963 et 1967. Le choix de cette cohorte est dicté par la nécessité d'éviter d'inclure dans l'étude des cohortes trop anciennes dont les effectifs présents seraient

6. « Nous, dans la famille, on est fils unique de génération en génération ».

7. « Il était fils unique, c'est important, notre fille, c'est pareil, cela ne fait pas tout, mais cela aide bien ».

amputés par des départs trop nombreux, et par celle d'avoir un délai suffisamment long après l'installation pour que les modifications analysées aient un sens.

Nous représenterons les évolutions suivies depuis l'installation pour différents types définis par : la dimension, la présence ou non de travail salarié, l'importance de la PFE (Propriété Familiale sur l'Exploitation) et de la PME (8).

La représentation des différents types en Languedoc est la suivante : les types 1 et 2 représentent 5 à 10 % en moyenne et sont localisés principalement dans le Gard et l'Hérault ; les types 11, 12 et 13 représentent en moyenne les 2/3 des installations de la cohorte, sauf en Lozère où ils ne représentent que 2/10 des exploitations ; les types 17, 18, 19 représentent plus de 10 %. Les types 2, 11, 12 et 17 sont particulièrement représentatifs (voir tableau 6).

Les grandes exploitations à salariés et à propriété familiale dominante (type 2)

Les variations de superficies sont en valeur relative et en moyenne, comparativement aux autres types, assez faible (25 %). Elles reposent majoritairement sur des achats extérieurs (AE) à la famille (68 %). A l'installation, les achats extérieurs ne représentent que 12 % et les locations à des tiers non apparentés 24 %. Si les mises à disposition par la famille sont importantes (40 %) ce sont en majorité des locations par les ascendants. La PFE est importante et varie peu (76 à 86 %). La PME varie davantage par achats extérieurs.

Les exploitations familiales moyennes

Deux situations, correspondant sans doute à des types d'exploitation et des types de stratégies foncières différentes se rencontrent :

- *quand la PFE est importante (90 %) (type 11)*
l'âge à l'installation est élevé (36), la variation de superficie faible (11 %), les DAF et MGLF (8) représentent 72 % de la superficie à l'installation (HDAF = 50 % : on fait le plein des héritages).

- *quand la PFE est plus faible (60 %) (type 17)*
la variation de superficie est importante (42 %) et surtout due à des locations et achats extérieurs, les héritages et AE sont faibles à l'installation (35 %) comparativement aux locations extérieures (38 %).

La PME passe de 35 à 46, la PFE de 62 à 58 %, encore majoritaire ; les exploitants sont plus jeunes en moyenne.

L'importance de la base foncière familiale maîtrisée par le ménage induit des comportements fonciers différenciés : ceux qui ne disposent pas de foncier familial ont recours aux locations et simultanément leur comportement foncier apparaît plus actif que celui des « héritiers ». Si leur taux de propriété sur l'exploitation reste plus faible, ils réussissent néanmoins à combler presque complètement leur handicap en dimension.

Les exploitations familiales de grandes dimensions

Elles sont dans l'ensemble beaucoup plus actives sur leur structure foncière (Types 12 et 18). Mais, alors que les « héritiers » (Type 12) arrondissent leur patrimoine foncier par des achats extérieurs, les autres (Type 18) augmentent leur SAU par des locations, mais le patrimoine familial reste voisin de 50 % et la PME passe seulement de 27 à 38 %.

Au total, si les inégalités dans le patrimoine familial hérité ou à disposition sont importantes, elles ne sont pas les seuls facteurs des inégalités d'accumulation en cours de vie active. Ceci est manifeste dans les exploitations familiales moyennes, où l'effet « Système de production » semble en mesure de compenser un handicap au niveau du patrimoine. La distinction entre PFE et PME semble nécessaire et utile pour saisir l'évolution du patrimoine foncier des ménages agricoles sous le double aspect de sa transmission intergénérationnelle et de l'accumulation par la génération active. Mais l'analyse du fonctionnement des exploitations agricoles serait enrichie si l'on disposait de critères plus précis pour caractériser les conditions de cette accumulation.

CONCLUSION

Faute de moyens statistiques et conceptuels (9) adéquats, l'analyse économique du fonctionnement du secteur a fait du caractère familial de la production agricole une affirmation de principe, dont les conséquences fonctionnelles ont été le plus souvent envisagées sous l'angle du travail.

L'aspect patrimonial de la production agricole relevant de la forme générique de l'agriculture familiale a été, si ce n'est complètement refoulé, du moins constamment sous-estimé (notamment par exemple dans la théorie de l'appropriation formelle) ou décrit dans ses aspects négatifs (la « charge foncière », l'exploitation du travail par l'endettement foncier...).

Or, les inégalités dans le montant et les pratiques de transmission du patrimoine, la définition des rapports sociaux de reproduction (règles de dévolution successorale, fiscalité sur le patrimoine, système éducatif...) ne sont pas seulement une composante essentielle des différenciations sociales qui, à ce titre, relèverait de la sociologie ou de l'anthropologie. Elles ont aussi, à l'évidence, des répercussions sur les comportements et les résultats des unités économiques, et donc sur le fonctionnement et la reproduction du système productif lui-même.

Si l'on redécouvre aujourd'hui l'importance des formes familiales de production et d'échanges dans les économies développées, ce n'est pas le moindre intérêt de l'agriculture que d'offrir un exemple particulièrement révélateur des interférences entre reproduction sociale et fonctionnement économique des unités de production.

8. PME : propriété du ménage sur l'exploitation. PFE : propriété de la famille sur l'exploitation. HDAF, MGLF : voir la légende du tableau 6.

La propriété du ménage est définie comme l'ensemble des terres en propriété complète, usufruit et nue propriété, et exploitées par eux. La propriété de la famille sur l'exploitation est définie par la somme : propriété du ménage sur l'exploitation, plus terres exploitées par le ménage et appartenant à des

personnes apparentées (voir en annexe la définition de chacun des types et leur pondération au niveau national).

9. Outre des facteurs liés sans doute à la spécificité des rapports entre les économistes ruraux et leur objet de recherche, on peut aussi rattacher sans trop de risques cette situation à la sous-estimation générale des rapports de reproduction dans les grands courants de l'analyse économique.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AZAS C. (1980). — Migrants espagnols dans le Biterrois. Contribution à l'étude des communautés. Thèse EHESS, Paris.

BRUGNOT G. (1973). — Les types de familles d'agriculteurs. SCEES Cahiers de Statistiques Agricoles n° 8, Paris, janvier-février 1973.

COULOMB P., NALLET H. (1980). — Le syndicalisme agricole et la création du paysan modèle. Ronéo, INRA-CORDES, Paris, INRA.

CRISENOY Ch. de (1984). — Traditions d'héritage et système foncier. In « La propriété foncière », pp. 163-178. Paris, Economica.

DELORD B. (1979). — Exode et reproduction des familles agricoles en Languedoc-Roussillon. Essai sur la mobilité et le renouvellement de la population agricole. Thèse. Université de Montpellier, décembre 1979.

DUEZ N., TACK I. (1983). — Reproduction des familles et dynamique des exploitations agricoles. Enquêtes réalisées dans le Bagnolais (Gard). Mémoire de fin d'études, ESA Angers, INRA Montpellier, septembre 1983.

DUGRAND R. (1963). — Villes et Campagnes en Bas Languedoc : le réseau urbain du Bas Languedoc méditerranéen. Paris, PUF.

ÉVRARD Ph., MATHAL P., VIAU C. (1970). — Etude sur le mode de production simple des marchandises. Paris, INRA-ESR, mai 1970. multgr., 39 p.

KESSLER D., MASSON A. Eds (1985). — Cycle de vie et générations. Paris, Economica, 324 p.

LABAT Ph. (1982). — Propriété familiale et installation des agriculteurs. Collections de Statistiques Agricoles n° 206, nov. 1982.

LABAT Ph. (1983). — Les familles d'agriculteurs en 1979. SCEES, Cahiers de Statistiques Agricoles, 3/6, Paris, mai-juin 1983.

LACOMBE Ph. (1972). — Les stratégies d'adaptation des exploitants agricoles à la croissance économique. Application au Languedoc-Roussillon contemporain. Thèse. Université de Montpellier.

LEBERRE C. (1983). — Les chefs d'exploitation de nationalité étrangères en Languedoc-Roussillon. Mémoire de fin d'études. ENSAM 1983.

LIFRAN R., CIBENEL Ch. (1980). — Typologies d'exploitations et couches sociales viticoles en Languedoc. Fondements, Méthodes, Limites. INRA Montpellier, octobre 1980.

LIFRAN R. (1984). — Entre Code Civil et néo-corporatisme. Sélectivité et limites de la politique d'installation. Colloque de Droit Rural, Poitiers, nov. 84.

PERRIER-CORNET P. (1983). — La reproduction des formes familiales de production dans l'économie capitaliste; l'agriculture en question. INRA Dijon, ronéo, novembre 1983, à paraître dans la revue « Société Française ».

PÉTRY M. (1979). — Le Patrimoine de l'Agriculture. Economie et Statistiques n° 114, septembre 1979.

Annexe : Définition des types de propriété et pondération au niveau national

	Moins de 25 ha	25 à moins de 75 ha	75 ha et plus
Présence de 2 salariés ou plus			
PFE supérieure ou égale à 50 %	① : moins de 1 %		② : 1 %
PFE inférieure à 50 %	③ : moins de 1 %	④ : moins de 1 %	
Aucun salarié ou 1 salarié au maximum			
1 seul contrat de location (« en location à 1 seul bailleur ») PFE inférieure à 20 %	⑤ : 3 %	⑥ : 2 %	⑦ : moins de 1 %
plusieurs contrats de location (« en location à plusieurs bailleurs »)	⑧ : 4 %	⑨ : 5 %	⑩ : 1 %
PME supérieure ou égale à 50 % (« en propriété ») PFE supérieure ou égale à 80 %	11 : 34 %	⑫ : 9 %	⑬ : 1 %
PME inférieure à 50 % (« en location familiale »)	⑭ : 5 %	⑮ : 3 %	⑯ : 1 %
PFE de 20 % à moins de 80 % (« mixtes »)	⑰ : 13 %	⑱ : 14 %	⑲ : 3 %

Source : Labat (1984).

Tableau 1. — Origine sociale des chefs d'exploitation installés non retraités en Languedoc-Roussillon

Chefs non retraités à l'installation présents en 1980	Date d'installation			
	Avant 1955	De 1955 à 1969	De 1969 à 1980	Ensemble
Seulement parents agriculteurs	7 096 32	10 477 35	11 281 48	28 854 38
Seulement beaux-parents agriculteurs	2 139 10	3 224 11	2 327	7 690 10
Parents et beaux-parents agriculteurs	10 295 46	11 448 38	6 845 29	28 589 38
Ni parents, ni beaux-par. agriculteurs	2 778 12	4 802 16	2 961 13	10 541 14
Ensemble	22 307 100	29 953 100	23 415 100	75 675 100
Dont chefs célibataires %	1 615 7	2 137 7	2 747 12	6 499 9

Source : RGA Foncier

Tableau 2. — Superficie moyenne des exploitations des chefs installés non retraités, selon leur origine sociale

Origine Sociale	Date d'installation			
	Avant 1955	De 1955 à 1969	De 1969 à 1980	Ensemble
Seulement parents agriculteurs	10,0	15,5	16,3	14,5
Seulement beaux-parents agriculteurs	5,0	7,0	11,0	7,6
Parents et beaux-parents agriculteurs	11,0	19,4	17,0	16,0
Ni parents, ni beaux-par. agriculteurs	6,0	5,0	12,0	7,0
Ensemble	10,0	14,3	15,4	13,3
Dont célibataires	11,0	22,5	26,0	21,0

Source : RGA Foncier

Tableau 3. — Chefs d'exploitations issus de familles d'agriculteurs selon le nombre d'enfants de ces familles

	1	2	3	4	5 et plus	
Installations 55-80	20 %	38 %	19 %	10 %	13 %	100
Aucun F/S* à la terre		67 %	55 %	51 %	50 %	
1 seul F/S à la terre		33 %	25 %	30 %	32 %	
2 F/S à la terre			20 %	19,5 %	19 %	
Ensemble population RGP 75	21	25,5	18	10	14	100

* F/S : Frères-Sœurs
Source : RGA Foncier

Tableau 4. — Chefs installés de 1955 à 1980 nés de parents agriculteurs, issus de famille à :

	Enfant unique	2 enfants		3 enfants et +		Ensemble
		avec aîné	sans	avec aîné	sans	
Chefs masculins	6 598 18,4	3 904 11	9 703 27	6 712 19	8 917 25	35 834 100
Chefs féminins	1 256 30	176 4	1 482 35	793 19	507 12	4 214 100
Ensemble	7 854 20	4 080 10	11 185 28	7 505 19	9 424 23	40 053 100

Source : RGA Foncier

Tableau 5. — Chefs âgés de 55 ans et plus selon le nombre de descendants

	Célib.	Pas d'enf.	1	2	3	4	5 et +	Ensemble
Ensemble	2 413	3 048	9 537	11 936	6 994	204	3 252	39 225
Chefs sans successeur sur l'exploitation	1 568	2 202	5 491	5 995	4 327	967	1 274	21 827
Sans successeur (%)	65	72	57	50	32	47	39	56

Source : RGA Foncier.

Tableau 6. — Inégalités de patrimoine familial et dynamique foncière des exploitations Chefs installés (non retraités) de 1963 à 1967

Types d'exploitation	Age	Surface à l'installation	Surface en 1980	$\frac{\Delta S}{SI}$ (%)	$\Delta AE / \Delta S$	PME* / PFE*				Structure à l'installation				1980	
						(1)	(2)	(1)	(2)	AE	HDAF	MGLF	LE	$\frac{MG}{MGLF}$	ASC
(2) SAU \geq 25 Ha \geq 2 salariés PFE \geq 50 %	33	96	120	25	68 %	36	53	76	86	12	24	40	24	13	73
(11) SAU \leq 25 Ha \geq 1 salarié PFE \geq 80 %, PME \geq 50 %	36	8	9	11	63	68	90	90	97	18	50	22	10	27	18
(17) SAU \leq 25 Ha \leq 1 salarié 20 % < PFE < 80 %	34	10	14	42	41	35	46	62	58	8	27	27	38	27	62
(12) 25 < SAU < 75 \leq 1 salarié PFE \geq 80 %, PME \geq 50 %	34	30	39	33	61	59	87	89	95	20	39	26	15	25	36
(18) 25 < SAU < 75 \leq 1 salarié 20 % < PFE < 80 %	32	25	42	68	33	27	38	58	55	8	19	31	42	18	64

Source : Labat 1982

* Les colonnes (1) et (2) correspondent respectivement à la part de chacune des grandeurs PME et PFE, à l'installation et en 1980.

SAU : Surface agricole utilisée

PFE : Propriété Familiale sur l'exploitation

PME : Propriété du Ménage sur l'exploitation

AE : Achats extérieurs

HDAF : Héritage, Donations, Achats à la famille

MGLF : Mise à disposition gratuite par la famille

LE : Locations extérieures

SI : Surface à l'installation

ΔS : Variation de SAU depuis l'installation

ASC : Mise à disposition par les ascendants